

Pour diffusion immédiate
Le 14 août 2006

LUTTE DE L'ONTARIO CONTRE LE CRIME ORGANISÉ *Le crime organisé se heurte aux sept piliers de la justice organisée*

Le gouvernement McGuinty est déterminé à combattre le crime organisé. La réponse de l'Ontario au crime organisé est la justice organisée, une stratégie concertée reposant sur sept piliers destinés à combattre le crime organisé sur tous les fronts. La stratégie en sept piliers réunit les partenaires de la justice de façon à empêcher les organisations criminelles bien établies à exploiter le système.

Le gouvernement McGuinty met activement en œuvre les sept piliers de la stratégie Justice organisée. Les sept piliers sont les suivants :

1. Élargir le Groupe d'intervention contre les bandes criminalisées et les armes à feu afin de réunir des procureurs de la Couronne et des policiers;
2. Créer un Centre provincial des opérations à la pointe de la technologie;
3. Élaborer une entente interprovinciale de partage des ressources et des informations;
4. Accélérer l'embauche de 1 000 nouveaux agents de police;
5. Établir des tribunaux d'instruction des crimes majeurs de l'Ontario pour accueillir des poursuites de grande envergure;
6. Saisir des biens illégaux par le biais de la confiscation au pénal et au civil;
7. Mettre en œuvre un fonds d'encouragement de 45 millions de dollars en vue d'aider les quartiers à risque élevé.

Le deuxième tribunal d'instruction des crimes majeurs de l'Ontario, qui a été annoncé aujourd'hui, sera situé au palais de justice du 2201, avenue Finch Ouest, à Toronto.

Qu'entend-on par crime organisé?

Le crime organisé au Canada peut prendre de multiples formes, comme par exemple le blanchiment d'argent, la contrebande de cigarettes, le vol d'identité et d'automobiles, les stupéfiants illégaux, la contrefaçon, l'exploitation des enfants, l'immigration illégale et le trafic de personnes.

Les coûts financiers et humains du crime organisé sont galopants. La contrefaçon et le vol d'automobiles à eux seuls coûtent chacun à l'économie canadienne environ 1 billion de dollars par an, tandis que le coût humain, pour les victimes, est incalculable.

Au fil des ans, le crime organisé s'est réorganisé et s'est mondialisé. Des organisations criminelles sophistiquées, diversifiées et multinationales ont maintenant la capacité d'exploiter la réduction des obstacles aux échanges commerciaux, la technologie comme Internet, et les ressorts transnationaux.

- 30 -

Renseignements :
Valérie Hopper
Direction des communications
416 326-2202

Available in English

www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca